

CINQUIEME PARTIE

LA SECURITE DES SI

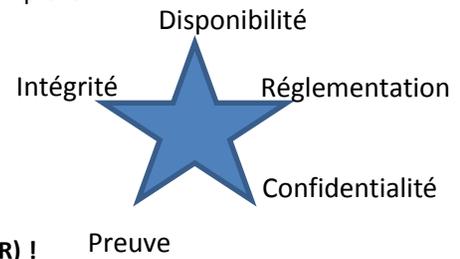
INTRODUCTION

Dans un contexte de concurrence croissante, d'intelligence économique croissante et de sécurité informatique croissante, l'objectif de ce chapitre est de **comprendre le fonctionnement d'une infrastructure de confiance**. Nous allons expliquer pourquoi le fait de sécuriser son patrimoine informationnel est nécessaire dans un écosystème de plus en plus complexe.

CONSTATS



1/ Nous voulons des systèmes **rapides, réactifs** et de prime abord **ouverts (sur internet)**.



2/ On souhaite faire confiance au SI, les données doivent donc être sécurisées (au sens DIPCRI) !

3/ Cependant, une majorité d'entreprises, pour ce qui est de la sécurité, est proche du « **déni de réalité** » :



→ Les attaques sont de plus en plus pernicieuses et fréquentes, visant principalement les données et **l'effondrement du SI**

o **Le périmètre des menaces évolue et augmente continument**

o De nouvelles formes d'attaque (Botnets), sur les mobiles (Jailbreak de l'iPhone), de nouvelles menaces, sur les smartphones, les serveurs virtualisés, les navigateurs, les virus industriels (Flame après Stuxnet et Duqu) ..

→ Messagerie, Portables, Mobiles, sont devenus les talons d'Achilles du SI

→ **Qui sont les auteurs de ces problèmes de sécurité ?**



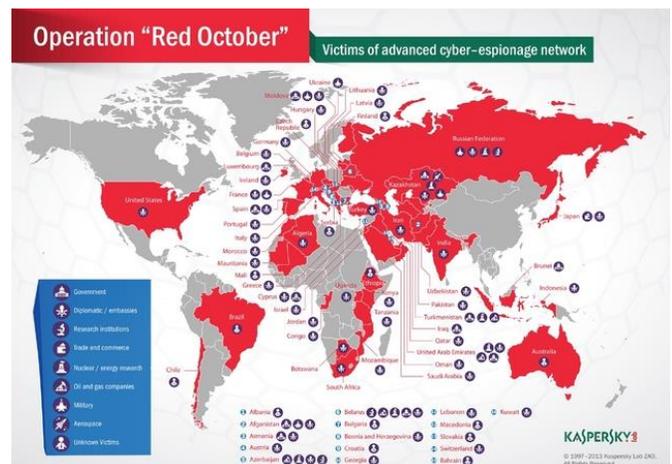
→ **La sécurité nécessite une approche globale** et il n'y a pas de solution sans adhésion des utilisateurs (cf. Charte de sécurité)

- * **10 à 12 % du budget à terme**
- * **Conformité à la CNIL et à l'ISO 27000**
- * **Respect strict de normes (PCI DSS pour e-paiement)**

→ Les attaques sont souvent difficilement détectables : **Octobre Rouge – Malware**

→ Elles sont essentiellement de 3 ordres :

- o Infection par un ver, virus, ..
- o Attaque par déni de service
- o Attaque de type APT (Advanced persistent Threat)



SECURISER LES OPERATIONS ET LES SITES

A chaque niveau de traitement ou de lieu, il existe des outils simples et efficaces à mettre en œuvre :

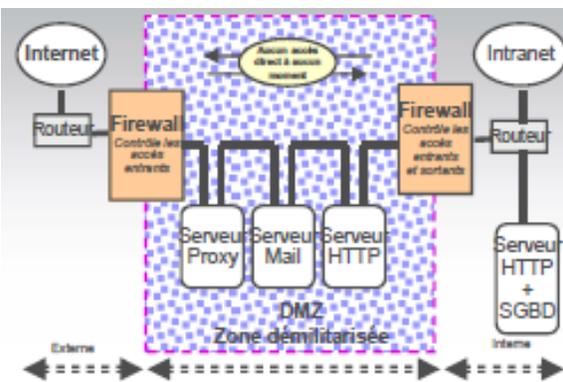
| Niveau de Sécurité | Localisation | Moyens |
|-----------------------|---|---|
| Sécurité individuelle | Poste de travail | Antivirus, spam, Firewall, authentification et cryptage disque |
| Sécurité réseau | Connexion au réseau local | Sécurité de connexion (authentification), Cryptage des données transmises + VPN* si liaison extérieure |
| Sécurité passive | Globale entre réseau local et internet | DMZ* avec Firewalls, Proxy, détection d'intrusion... |
| Sécurité active | Individuelle par gestion des identités | Authentification, habilitation, Annuaire, gestion et fédération d'identités |
| Sécurité serveurs | Serveurs, centre de calcul et centre de secours | Firewalls, Antivirus, spam PCA* et PRA* pour les centres de secours |

* VPN : Virtual Private Network, réseau privé virtuel

* DMZ : De-Militarized Zone

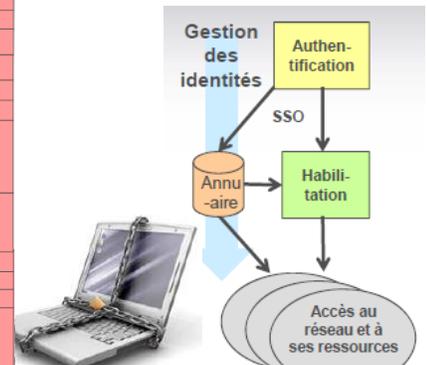
* PCA : Plan de Continuité d'Activité

* PRA : Plan de Reprise d'Activité



PRA & niveau de criticité

| Niveau | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Niveau 4 |
|------------------------|---|---|--|---|
| Impact sur entreprise | Peu d'effet sur activité | Effet sensible mais non immédiat | Effet immédiat mais compensable | Avril de l'activité de l'entreprise |
| Site principal | - | Configuration de secours | Clustering | Fault Tolerant |
| MTO | > 8 heures | 30 min-1heure | 5-30 min | 0 |
| RPO | 24 heures | 1 min - 24 heures | <1min | 0 |
| Technologies utilisées | Pas de redondance machine Sauvegarde bande (Automatisée) Procédure de reprise | Hot standby Disques miroirs ou Sauvegarde bande (Automatisée) Procédure de reprise | Clustering à 3 nœuds Sauvegarde bande SAN / NAS Redondance réseau | Fault Tolerant Redondance réseau |
| Services associés | Contrat de maintenance matériel | Contrat de Maintenance avec engagement de délais | Audit de haute disponibilité Surveillance proactive à distance Contrat Business Critical | IT recovery DRP recovery Outsourcing |
| Site de secours | - | Disponible machine | Configuration appliquée | Fault Tolerant |
| MTO | 72 heures | 8 - 72 heures | 8 heures | 0 |
| RPO | 1 semaine | 24 heures | <15 min | 0 |
| Technologies utilisées | Stockage des bandes externes | Données répliquées géographiquement Sauvegarde bande | Hot standby Clustering Failover Données répliquées géographiquement | Fault Tolerant Réplication des transactions et des données |



A la base de la **sécurité active** : chiffrement asymétrique, PKI (Public Key Infrastructure) ou **infrastructure à clé publique** et **certificat** : mécanisme permettant le cryptage et l'authentification, non cassé (à ce jour).

* Toute machine / service est doté de 2 clés : **privée (confidentielle)** et **publique (publiée dans un certificat « signé » par un tiers de confiance)**

* Tout ce qui est crypté avec l'une n'est décrypté que par l'autre

Une **sécurité individuelle** idéale repose sur 3 aspects :

→ **Ce que je sais (ID + PSWD)** Problèmes : simplisme, trivialité, multiplicité, non renouvellement

→ **Ce que je suis (Biométrie)** La biométrie est l'ensemble des techniques qui cherchent à établir l'identité d'une personne en mesurant certaines de ses caractéristiques physiques : empreinte digitale, géométrie de la main, iris, demain : la voix, l'image, la frappe au clavier,...

→ **Ce que je possède** : carte à puce, USB, en progrès, carte basée temps à jeton unique (OTP : One Time Password) en recul



Carte à puce (Smart Card)



Clés à usage unique OTP



Clef USB



RESPONSABILITES : DROITS ET DEVOIRS EN MATIERE DE SECURITE

- Même s'il peut être *victime*, **le chef d'entreprise** reste responsable juridiquement - art. 1383 du Code civil (dommages causés à la société ou aux tiers du fait de sa négligence en cas de *preuve sur l'incapacité avérée et répétée*)
- **Utilisation abusive** (personnelle) sur le lieu de travail :
 - **E-mail** : l'employeur ne doit pas prendre connaissance des messages personnels
 - **Dossier « personnel »** : ne doit contenir aucun logiciel malveillant
- **Obligation légale** : "loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés" du 6 janvier 1978, qui institue la Commission nationale de l'informatique et des libertés (**CNIL**), autorité chargée de veiller à la protection des données personnelles et de la vie privée.

IMPACTS DU DENI

Une mauvaise sécurité entrainera certainement (à terme) des pertes :

| Nature des Impacts | Type de pertes |
|--------------------|---|
| Fonctionnels | De crédibilité |
| | D'exploitation (indisponibilité des outils) |
| | De compétitivité (vol d'informations) |
| | De savoir-faire (destruction de données) |
| Financiers | De valorisation boursière |
| | D'exploitation |
| | De compétitivité |
| | Détournement de fonds |
| Structurels | De confiance <i>interne</i> et <i>externe</i> |
| | De motivation |

Remarque : le cadre juridique reste souvent limité, même s'il existe de nombreuses évolutions depuis la loi Godfrain.

COMMENT PROTEGER LES DONNEES ?

- Avoir une connaissance des valeurs à protéger (cf. PRA, référentiels de type ITIL et normes ISO)
- Effectuer une veille informatique efficace
- Connaître, gérer et remplacer son matériel
- Surveiller le réseau
- Changer les comportements humains
- Mettre en place un système de protection complet et évolutif

LA SIGNATURE ELECTRONIQUE

La **signature électronique** (ou **signature numérique**) désigne l'opération de codification d'un document avec une **clé de chiffrement** de manière à cacher le contenu du document, à protéger son intégrité et à en authentifier son auteur.

OBJECTIFS DES NORMES ISO 27000

La norme ISO 27001 :2013* vise à évaluer la maturité des organisations, à analyser les risques qui les menacent et à constituer un portefeuille de risques, elle utilise la formulation : « établir, implémenter, maintenir, améliorer »

La norme ISO 27002 (ex. 17799) spécifie une Politique de Sécurité des SI, à un niveau plus fin que la précédente, se situant dans le registre du conseil (Guide de Bonnes Pratiques).

* La norme ISO 27001 publiée en octobre 2005 et révisée en 2013 succède à la norme BS 7799-2 de **BSI** (*British Standards Institution*). Elle s'adresse à tous les types d'organismes (entreprises commerciales, ONG, administrations...) La norme ISO/CEI 27001 décrit les exigences pour la mise en place d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI). Le SMSI est destiné à choisir les mesures de sécurité afin d'assurer la protection des biens sensibles d'une entreprise sur un périmètre défini.
http://fr.wikipedia.org/wiki/ISO/CEI_27001